



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu du 4 novembre 2021

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier, Chantal Lemerre, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë, Sandrine Scalise, Jonathan Vericel et Katia Astier (secrétaire).

Absents excusés : Gaëlle Muttoni et David Fernandez

---

↳ Début de réunion à 19h15

Mme Muttoni donne pouvoir à Mme Baudry et M. Fernandez donne pouvoir à M. Ravier.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour et ajoute une délibération sur la modification des statuts de la CCBS.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 26 aout 2021) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : décisions modificatives investissement budget principal (école numérique et mobilier scolaire)

M. le Maire donne la parole à Mme Astier. Elle informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le budget (dépenses d'investissement) car il manque 1071€80 à l'article 2183 (investissement informatique) et 826€57 en mobilier scolaire à l'article 2184. Une subvention de 2550€ sera touchée pour payer les achats numériques de l'école. Il faudra créer cette ligne 2184. La somme manquante sera prise sur les dépenses imprévues.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 14

Délibération : pacte de gouvernance CCBS

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport au pacte de gouvernance de la CCBS. Il donne la parole à M. Cochonat. Voici les 10 points principaux qu'il faut retenir :

La nouvelle équipe de la CCBS propose une nouvelle gouvernance en s'appuyant sur les possibilités offertes par la loi « engagement et proximité » entre les communes et leur EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

- \* participation des conseillers municipaux aux commissions thématiques
- \* conférence des maires
- \* renouvellement de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- \* conférence de secteur (ouverte aux conseillers municipaux)
- \* conférence territoriale (idem)
- \* projet de territoire (à 10 ans)
- \* il sera suivi d'un pacte fiscal et financier
- \* conseil de développement (pour ceux qui n'ont pas de mandat électif)
- \* accès à l'information diffusée aux maires (dont site intranet).

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

#### Délibération : coupe affouagère tarif 2020-2021

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour fixer le tarif des coupes de bois pour 20-21. M. le Maire propose la coupe à 60€.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 0

#### Délibération : versement subventions 2021 associations (+ voyage sou des écoles)

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour valider les subventions annuelles habituelles des associations mais aussi celle exceptionnelle liée à la sortie péniche à Lyon en juin par les élèves de CE2-CM.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

#### Délibération : transfert eau/assainissement report du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier les statuts de la CCBS afin de reporter le transfert des compétences de l'eau et l'assainissement au 1er janvier 2023.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### **Questions diverses**

- \* Il serait mis en place « le zoom CCBS » à chaque conseil municipal afin que les élus peyriolans qui participent aux commissions de la CCBS (soit 8 en tout) puissent faire un compte-rendu oral des différentes réunions des commissions communautaires auxquelles ils ont participé.
- \* La CCBS propose de rencontrer les élus concernant le transfert des compétences eau et assainissement. Lors de cette réunion, une charte sera présentée afin de détailler le déroulement du

transfert et la continuité de ce traitement de l'eau et de l'assainissement. Réunion prise le 31 janvier 2022 à 15h.

\* Cérémonie du 11 novembre et investiture du Conseil Municipal des Jeunes.

\* Le passage à la zone orange au niveau Covid impose de nouveau le masque aux élèves et la limitation du brassage à l'école.

\* TADE (taxe additionnelle droit d'enregistrement) : la somme initiale qui devait être versée par le département de 30 000€ sera finalement augmentée à 46 000€.

\* Modification de la location de la salle du Patronage.

\* La commission électorale devra se réunir courant février 2022.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21h30.

---

⇒ Prochain conseil municipal le 7 décembre à 20h.

